



## طلب ترشّحات لخطة مدير عام لوكالة التونسية للتقييم والإعتماد في التعليم العالي والبحث العلمي

تعترزم وزارة التعليم العالي والبحث العلمي فتح باب الترشّحات لخطة مدير عام "الوكالة التونسية للتقييم والإعتماد في التعليم العالي والبحث العلمي"، تطبيقا لأحكام الفصل الثاني من المرسوم عدد 46 لسنة 2022 المؤرخ في 24 جوان 2022 والمتعلق بإحداث الوكالة المذكورة.

يشترط في المترشّح (ة) أن يكون متحصلا على رتبة أستاذ تعليم عال أو الرتب المعادلة منذ 3 سنوات على الأقل. كما يجب أن يكون للمترشّح (ة):

- خبرة وكفاءة في مجال التقييم والإعتماد،
- خبرة في التسيير الإداري والمالي،

يتكوّن ملف المترشّح (ة) من:

- مطلب ترشّح باسم السيد وزير التعليم العالي والبحث العلمي،
- نسخة من بطاقة التعريف الوطنية،
- قائمة في الخدمات،
- السيرة الذاتية للمترشّح (ة) مدعّمة بالوثائق اللازمّة،
- مقترح لمشروع الوكالة للثلاث السنوات القادمة يبرز ضمنه المترشّح (ة) رؤيته (ها) لتطوير عمل المؤسسة وتوجهاتها الاستراتيجية من خلال البرامج والأنشطة،
- نسخة من الملف العلمي للمترشّح (ة) على حامل رقمي.

يتم إعداد الملف المذكور أعلاه وفقا لأنموذج الاستمارة المصاحبة ويرفق وجوبا بكافة وثائق الدعم والاشهاد اللازمّة.



تتولى لجنة انتقاء الترشيحات فرز الملفات، طبقا للشروط المذكورة، وضبط قائمة مصغرة من المترشحين. ثم تتولى دعوة كل مترشح (ة) من بين هاته القائمة لعرض مشروع الوكالة المقترح. تدوم مدة العرض 20 دقيقة على أقصى تقدير ويتبع بنقاش مع أعضاء اللجنة.

على الراغبين في الترشح لهذه الخطة إيداع ملفات ترشحهم في ظرف مغلق لدى مكتب الضبط المركزي بوزارة التعليم العالي والبحث العلمي في أجل لا يتجاوز تاريخ 10 مارس 2023، ويعتمد في ذلك ختم مكتب الضبط المركزي. ويحمل الظرف العبارات التالية:

"لا يفتح"

ملف ترشح لخطة "مدير عام الوكالة التونسية للتقييم والإعتماد في  
التعليم العالي والبحث العلمي"  
وزارة التعليم العالي والبحث العلمي  
شارع أولاد حفوز 1030 تونس

**ملاحظة:** لا يمكن قبول أي ملف ترشح لا يتضمن كل الوثائق المطلوبة أو يرد بعد الأجل المحدد أعلاه.

وزير التعليم العالي والبحث العلمي

المنصف بوكثير





REPUBLIQUE TUNISIENNE  
Ministère de l'Enseignement Supérieur  
Et de la Recherche Scientifique

**DOSSIER DE CANDIDATURE AU POSTE DE  
DIRECTEUR GENERAL  
DE**

**L'Agence Tunisienne d'Evaluation et d'Accréditation dans  
l'enseignement supérieur et la recherche scientifique - ATEA**

**Nom et prénom du candidat :**

.....



Février 2023

## I- INFORMATIONS GENERALES ET EVOLUTION DE CARRIERE

### I-1 Informations Générales

- Nom et prénom
- Date et lieu de naissance
- Situation familiale
- Grade (indiquer la date de nomination au grade- référence au JORT)
- Spécialité générale
- Spécialité fine
- Etablissement actuel
- Fonction administrative actuelle (s'il y a lieu)
- Fonction scientifique actuelle (s'il y a lieu)
- Adresse
- Téléphone fixe :                      Mobile :
- Courrier électronique
- Maîtrise linguistique (préciser la langue. Indiquer le niveau : excellent, bon, basique)



### I-2 Evolution de carrière

Dates (de..... à.....)

*(Diplômes obtenus et évolution en grade. Ajouter des paragraphes séparés pour chaque diplôme et grade, en commençant par le plus récent)*

## II- RESPONSABILITES ADMINISTRATIVES

- Président d'université et/ ou vice -président,
- Directeur général,
- Doyen/directeur, vice-doyen/vice-directeur d'un établissement de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique,
- Appartenance à des conseils d'administration,
- Autres responsabilités administratives occupées.

Préciser pour chaque responsabilité la référence du décret ou de l'arrêté de nomination et la période couverte.



### **III- ACTIVITES DE RECHERCHE ET RESPONSABILITES SCIENTIFIQUES**

**III-1 Liste des travaux dirigés (thèses de doctorat, mémoires de mastère, ...)**

**III-2 Liste des publications impactées parues durant les 10 dernières années**  
(citer les références complètes des publications avec lien PDF)

#### **III-3 Responsabilités scientifiques**

Direction de laboratoire et/ou unités de recherche, appartenance à des conseils scientifiques nationaux/internationaux, commissions nationales/internationales de recrutement et de promotion et autres responsabilités scientifiques occupées.

Préciser pour chaque responsabilité la référence de la nomination et la période couverte.

**III-4 Liste des projets nationaux de recherche** (réalisés durant les 10 dernières années)

**III-5 liste des projets de recherche réalisés dans le cadre de la coopération internationale** (réalisés durant les 10 dernières années)

#### **- Coopération bilatérale**

- i. En tant que chef ou coordinateur de projet (ajouter une copie de la convention pour chaque projet) ;
- ii. En tant que membre (ajouter une copie de de l'accord de partenariat pour chaque projet).

#### **- Coopération multilatérale**

- i. En tant que chef ou coordinateur de projet (ajouter une copie de la convention pour chaque projet) ;
- ii. En tant que membre (ajouter une copie de l'accord de partenariat pour chaque projet).



## IV – RAYONNEMENT NATIONAL ET INTERNATIONAL DANS LE DOMAINE DE L’EVALUATION

- Missions d’expertises nationales (consultation, évaluation d’établissements, évaluation de projets ou de structures de recherches, assistance technique)
- Expériences dans un organisme international
- Missions d’expertise internationale (consultation, évaluation d’établissements, évaluation de projets ou de structures de recherche, assistance technique).

## V- PROJET DE DEVELOPPEMENT DE L’ATEA

Il est demandé de présenter un projet de développement pour l’agence: **les grandes lignes d’un projet** dans lequel le candidat expose sa **vision stratégique** pour le développement de l’agence (projets, actions, indicateurs,...).

Le projet de développement pour l’agence proposé doit être en **adéquation** avec les missions de l’agence telles que fixées par l’arrêté relatif à sa création. Une attention particulière devrait être accordée à la **faisabilité** du programme proposé.

**Joindre** à ce formulaire le projet de développement pour l’agence ainsi que les copies des pièces justificatives demandées.

***N.B : Le jury invitera le candidat pour présenter son projet de développement pour l’agence.***

***La durée de la présentation est de 20 mn au maximum.***





## TERMES DE REFERENCE

Pour la candidature au poste de :

**Directeur Général de l'Agence Tunisienne d'Evaluation et  
d'Accréditation dans l'enseignement supérieur et la  
recherche scientifique - ATEA**

- 1- CONTEXTE
- 2- MISSION DU DIRECTEUR GENERAL
- 3- QUALIFICATIONS ET PROFIL DU CANDIDAT
- 4- EVALUATION DES CANDIDATURES



## 1- CONTEXTE

En référence au décret- loi n° 2022-46 du 24 juin 2022, il est créé l'Agence Tunisienne de l'Evaluation et de l'Accréditation dans l'enseignement supérieur et la recherche scientifique (ATEA).

Pour remplir sa mission, telle que décrite dans l'article 2, l'agence est dirigée par un directeur général nommé par décret sur proposition du ministre chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique parmi les professeurs de l'enseignement supérieur ou les grades équivalents. Il est choisi, suite à un appel à candidatures, pour ses compétences, son rayonnement scientifique et académique ainsi que son expérience dans les domaines ayant trait aux missions de l'Agence.

Dans ce cadre, le Ministère compte, à travers cet appel à candidatures, inviter les professeurs de l'enseignement supérieur (ou grades équivalents) à manifester leur intérêt pour le poste de directeur général.

## 2- MISSION DU DIRECTEUR GENERAL

Suite à sa sélection, le directeur général de l'agence sera nommé par décret, sur proposition du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, pour une période de trois ans renouvelable une seule fois.

Il a pour missions principales:

- Participer à l'élaboration de la stratégie de l'ATEA avec le conseil de l'agence et à sa mise en œuvre avec les directeurs des départements de l'évaluation et de l'accréditation.
- Veiller au bon fonctionnement des instances prévues par la loi ou le règlement intérieur, notamment le collège scientifique;
- Etablir le contrat d'objectifs de l'agence et son projet stratégique sur avis conforme du conseil d'établissement;
- Veiller au respect du code de déontologie et du règlement intérieur;
- Élaborer les rapports d'activité de l'agence et les soumettre au Ministère de tutelle;
- Exécuter toute autre mission relative à l'activité de l'Agence et qui lui est confiée par l'autorité de tutelle.





### 3- QUALIFICATIONS ET PROFIL DU CANDIDAT

Sont invités à participer à cet appel à candidatures, les professeurs de l'enseignement supérieur (ou grades équivalents) des différentes spécialités reconnus pour leurs compétences, leur rayonnement académique et scientifique et leur expertise dans le domaine de la qualité et de l'évaluation de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

### 4- EVALUATION DES CANDIDATURES

Un comité chargé de l'évaluation des candidatures est constitué par arrêté du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

L'évaluation et le classement des candidats se feront en deux étapes:

**Première étape :** Evaluation des dossiers des candidats éligibles et établissement d'une première sélection sur dossiers.

**Deuxième étape :** Entretien et classement des candidats présélectionnés dans la première étape.

Chaque candidat aura à exposer oralement pendant 20 minutes devant le comité de sélection. L'exposé sera suivi d'une discussion avec les membres de la commission qui portera essentiellement sur:

- Le sens du management et de la bonne gouvernance, du relationnel, de la communication et de la gestion d'équipe.
- La culture de l'évaluation, de la qualité et de la performance.
- L'interaction et la qualité de communication orale.
- La déontologie universitaire et académique.

